

**POLITIQUE DE GOUVERNANCE CONCERNANT LA
CONFIDENTIALITÉ DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS
(POL-GOUV-06)**

CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE DE ROUYN-NORANDA



**ADOPTÉE PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION
LE 6 JUIN 2024**

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	3
1. Objectifs de la présente politique	3
2. Définitions	4
3. Rôles et responsabilités	5
4. Traitement des renseignements personnels	6
5. Les droits.....	10
6. Témoins de connexion et autres technologies de suivi	10
7. Mesures de sécurité.....	11
8. Incidents de confidentialité	12
9. Utilisation ou communication des renseignements personnels à des fins d'étude, de recherche ou de production statistique	13
10. Révision de la politique	13
11. Limitation de la responsabilité.....	14
12. Publication de contenu par l'utilisateur	14
13. Communiquez avec nous.....	14
ANNEXE A - Autorisation visant la constitution d'un dossier client et de la communication par courriel.....	15
ANNEXE B - Registre des incidents de confidentialité.....	16

INTRODUCTION

Le Centre d'action bénévole de Rouyn-Noranda est un organisme sans but lucratif qui a pour mission de promouvoir et développer l'action bénévole en favorisant l'engagement autour des enjeux qui concernent la population de son territoire.

La présente politique a pour objet de préciser les principes et les procédures concernant la confidentialité des dossiers du personnel, employés et bénévoles, et des utilisateurs de services du CAB-RN.

La présente Politique de gouvernance sur la confidentialité des renseignements personnels est adoptée en application de la Loi modernisant des dispositions législatives en matière de protection des renseignements personnels (Loi 25), sanctionnée le 22 septembre 2021, modernisant ainsi l'encadrement applicable à la protection des renseignements personnels.

1. OBJECTIFS DE LA PRÉSENTE POLITIQUE

Cette politique a pour objet de traiter de la gestion et la protection des informations jugées confidentielles à l'intérieur du Centre d'action bénévole de Rouyn-Noranda (CAB-RN). La protection de la vie privée étant importante pour l'organisation, des mesures de protection et des pratiques de saine gestion des renseignements personnels ont été mises en place conformément aux lois et règles en vigueur.

La présente politique décrit nos pratiques en matière de collecte, d'utilisation, de traitement, de communication, de conservation des renseignements personnels concernant nos donateurs et leurs données, des informations liées à nos activités, des informations concernant la clientèle, les membres du conseil d'administration, les membres du personnel, les membres individuels et les bénévoles.

Elle s'applique également dans le cadre des conditions d'utilisation de notre site Web et des ententes de services conclues avec notre organisme. En utilisant notre site Web ou l'un de nos Services, vous acceptez que nous puissions recueillir, utiliser, traiter, divulguer et conserver vos renseignements personnels conformément aux conditions décrites aux présentes. Si vous n'acceptez pas de respecter et d'être lié par la présente politique, vous n'êtes pas autorisé à visiter, accéder ou utiliser notre site Web ou nos Services, ni à partager vos Renseignements personnels avec nous.¹

1.1. Objectifs spécifiques

La Politique vise notamment les objectifs suivants :

- 1.1.1 Désigner le responsable de la protection des renseignements personnels;

¹Commission d'accès à l'information (2022), Vers la conformité à la Loi sur le privé, Politique de confidentialité, modèle.

- 1.1.2 Définir les rôles et responsabilités du responsable de la protection des renseignements personnels;
- 1.1.3 Informer sur le processus de traitement des renseignements personnels;
- 1.1.4 Définir les droits et recours en matière de renseignements personnels.

1.2. Responsable de la protection des renseignements personnels

Le Responsable de la protection des renseignements personnels veille à la conformité de l'organisme aux obligations en matière de protection des renseignements personnels.

Les questions, commentaires et plaintes portant sur la Politique et les pratiques du CAB-RN en matière de respect de la vie privée peuvent être adressés à notre Responsable de la protection des renseignements personnels aux coordonnées suivantes :

- **Responsable de la protection des renseignements personnels** : la Direction générale
- **Adresse courriel** : direction@benevolern.com
- **Adresse de l'organisme** : 210, 9^e rue, local 102, Rouyn-Noranda (Québec) J9X 2C2

2. DÉFINITIONS

Cette section vient préciser les termes les plus fréquemment utilisés dans cette politique en lien avec la confidentialité des données.

Fournisseur de services ²:

Est considéré fournisseur de services toute personne physique ou morale qui traite les données pour le compte du CAB-RN. Il s'agit de l'organisation tierce ou de personnes employées par l'Organisation pour faciliter les Services, fournir les Services pour le compte de l'Organisation, d'effectuer des services liés aux Services ou d'aider l'Organisation à analyser l'utilisation des Services

Renseignements personnels ³:

Tout renseignement qui concerne une personne physique et permet de l'identifier, c'est-à-dire qui révèle de manière directe ou indirecte quelque chose sur l'identité, les caractéristiques (ex. : les habiletés, préférences, comportement de la personne concernée) ou les activités de cette personne, et ce, quelle que soit la nature du support et quelle que soit la forme sous laquelle ce renseignement est accessible (écrite, graphique, visuelle, sonore, informatisée, ou autre).

Renseignements personnels sensibles ⁴

Désigne un renseignement personnel qui, lorsque par sa nature ou en raison du contexte de son utilisation ou de sa communication, il suscite un haut degré d'attente raisonnable en matière de

²Commission d'accès à l'information (2022), Vers la conformité à la Loi sur le privé, Politique de confidentialité, modèle, p.4

³Idem

⁴Idem

respect de la vie privée. Il peut s'agir, par exemple, de renseignements médicaux, financiers ou de renseignements sur la vie ou l'orientation sexuelle, les convictions religieuses ou autres.

Responsable de la protection des renseignements personnels

Il s'agit de la personne qui est en charge de l'application de la présente Politique et dont les coordonnées sont identifiées à la section précédente.

Services

Les services au site Web ainsi que tous les services connexes offerts par le CAB-RN que ce soit par le personnel, les bénévoles, les documents imprimés et la documentation en ligne ou électronique.

Tierce partie⁵

Se dit de toute personne ou groupe extérieurs à un échange, qui jouent le rôle de supplément ou remplacent l'une des parties concernées.

3. RÔLES ET RESPONSABILITÉS⁶

3.1 Le conseil d'administration veille à assurer le respect et la mise en œuvre de la Loi. Il nomme le Responsable de la protection des renseignements personnels et adopte la présente politique.

3.2 Le Responsable de la protection des renseignements personnels veille à la conformité de l'organisme aux obligations en matière de protection des renseignements personnels.

3.3 Le Directeur général établit et met en œuvre les politiques et pratiques encadrant la gouvernance à l'égard des renseignements personnels et propres à assurer la protection de ces renseignements.

3.4 Le Directeur général assure le respect de la politique par les employés.

3.5 Le Directeur général tient un registre des incidents de confidentialité.

3.6 Le Directeur général communique les informations concernant les incidents et les plaintes au conseil d'administration.

3.7 Les employés sont tenus de respecter la Politique.

3.8 Les employés sont tenus de collaborer dans la recherche de documents et d'informations faisant l'objet de toute demande d'accès.

3.9 Les employés sont tenus de veiller à la protection des renseignements personnels et de l'information confidentielle.

⁵La langue française, définition. <https://www.lalanguefrancaise.com>

⁶Convergence action bénévole (2023). Modèle de Politique sur l'accès aux documents et la protection des renseignements personnels.

4. TRAITEMENT DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS⁷

4.1. Collecte des renseignements personnels

Pour le CAB-RN, le respect de votre vie privée et de la confidentialité de vos données est primordial. Cette politique vous permettra de connaître les renseignements que nous recueillons, comment nous les traitons et quand nous avons besoin de les communiquer à des sous-traitants ou des tiers.

4.1.1 Par votre consentement (Annexe A), vous autorisez l'organisation à procéder à la collecte et au traitement de vos renseignements personnels qui sont nécessaires pour offrir nos services. Il est important de savoir que vous pouvez en tout temps retirer ce consentement. Nous nous assurerons de respecter votre choix conformément à nos obligations légales.

4.1.2 Dans le cadre de nos activités, nous pouvons collecter, traiter et utiliser différents types de renseignements personnels que vous nous donnez que si la loi nous le permet, incluant les renseignements énumérés ci-dessous :

a) Via notre site web et autres sites dédiés aux activités de notre organisme :

- des coordonnées d'entreprise par la création d'un compte d'utilisateur;
- des coordonnées de clients, tels que votre nom et prénom, adresse courriel, pour vous abonner à notre correspondance;
- des renseignements recueillis automatiquement lors de l'utilisation du Site web et de nos services, incluant des renseignements de connexions et autres informations sur vos activités sur le Site web, comme votre adresse IP, les pages que vous avez consultées, le type de navigateur que vous utilisez et autres informations matérielles et logicielles ou de géolocalisation.

b) Dans l'accomplissement de nos mandats :

- dans le cadre des employés, consultants et entreprises : des informations professionnelles ou relatives à l'emploi, comme le curriculum vitae, lieu d'emploi, titres ou postes gouvernementaux, employeurs, entreprises détenues, salaire ou revenu de travail autonome ainsi que les renseignements à l'égard de vos antécédents criminels et d'autres informations que vous nous fournissez lorsque vous postulez pour un emploi au CAB-RN;
- dans le cadre des bénévoles : des coordonnées, tels votre nom et prénom, votre adresse courriel, votre numéro de téléphone, votre adresse, expériences de travail, antécédents criminels, autres informations pertinentes reliées aux activités bénévoles pour lesquelles vous postulez;
- dans le cadre des employés uniquement : des informations d'ordre fiscal, notamment votre revenu et d'autres informations concernant vos finances personnelles;
- des renseignements relatifs à des produits ou services, tels les renseignements concernant les services que nous vous avons rendus;
- des informations relatives aux transactions et au paiement, comme le mode de paiement

⁷ Idem, p6

utilisé, la date et l'heure, le montant du paiement, le code postal de facturation, votre adresse et d'autres informations connexes;

- des renseignements que vous choisissez de fournir ou de nous transmettre, par exemple, lorsque vous remplissez un formulaire, répondez à des sondages ou communiquez avec l'un de nos employés ou représentants.

4.1.3 Limite à la collecte de renseignements personnels⁸

Nous nous assurons de recueillir et traiter uniquement les données et Renseignements personnels qui sont strictement nécessaires aux fins des objectifs pour lesquels vous nous les donnez. Si une utilisation subséquente de vos Renseignements personnels devait avoir lieu, nous vous aviserons tel que requis par la loi.

En respect des lois applicables, le CAB-RN s'engage à recueillir uniquement les renseignements personnels nécessaires pour :

- Offrir le service demandé;
- L'exercice de ses attributions ou de celles d'une organisation avec laquelle il collabore pour la prestation de services ou pour la réalisation d'une mission commune;
- La mise en œuvre d'un programme dont il a la gestion ou de celui d'une organisation avec laquelle il collabore pour la prestation de services ou pour la réalisation d'une mission commune.

4.2. Utilisation des renseignements personnels

4.2.1 Nous utiliserons vos Renseignements personnels aux fins légitimes décrites ci-dessous :

- vous fournir des Services;
- vous permettre de vous abonner à notre infolettre;
- pour vérifier votre identité et examiner vos antécédents personnels, comme le permet la loi;
- exploiter, maintenir, superviser, développer, améliorer et offrir toutes les fonctionnalités de notre Site web;
- pour gérer le risque et les activités;
- pour respecter nos obligations en vertu des lois et règlements en vigueur;
- développer de nouveaux services et améliorer notre Site web et nos services;
- à des fins de marketing et de développement des affaires, si vous avez préalablement consenti au traitement de vos renseignements personnels à ces fins;
- vous envoyez des messages, des mises à jour, des alertes de sécurité;
- répondre à vos questions et vous fournir une assistance au besoin;
- administrer un concours, une promotion, un sondage ou une autre fonctionnalité du Site web ou de nos services;
- recueillir les avis et commentaires relativement à nos services;
- effectuer des recherches et des analyses en lien avec notre organisme et nos services;
- détecter et prévenir les fraudes, erreurs, spams, abus, incidents de sécurité et autres

⁸Convergence action bénévole (2023), Modèle de Politique sur l'accès aux documents et la protection des renseignements personnels.

activités préjudiciables;

- pour constater, exercer ou défendre un droit ou une procédure en justice;
- vous transmettre des communications conformément à la loi;
- permettre la fonction de postuler pour un emploi auprès de notre organisme;
- pour toute autre fin permise ou requise par la loi.

4.2.2 Les Renseignements personnels que nous recueillons et conservons demeurent chiffrés et sont archivés de manière sécuritaire sur les serveurs de notre fournisseur informatique. Le nom de notre fournisseur informatique peut être fourni sur demande. Soyez assurés que ces Renseignements personnels sont divulgués uniquement lorsque nous avons une obligation légale de le faire.

4.3. Communication des renseignements personnels⁹

Nous pouvons communiquer vos Renseignements personnels à nos employés, consultants, fournisseurs de services et autres mandataires de l'organisme qui ont besoin de ces renseignements pour la réalisation et la protection de notre site web, nos activités ou nos services, à condition que ces fournisseurs de services se soient préalablement engagés par écrit à assurer la confidentialité de vos Renseignements personnels conformément aux lois applicables. De plus, seuls les membres du personnel de notre organisation qui ont besoin d'accéder et de traiter vos renseignements personnels y auront accès.

4.3.1 Fournisseurs de services et autres tierces parties¹⁰

Bien que nous tentions d'éviter de communiquer vos renseignements personnels à des tiers, nous pouvons faire appel à des fournisseurs de services pour exécuter certains services pour notre compte, notamment la gestion et la sécurité informatique, l'analyse, l'hébergement et le stockage de données. La liste des fournisseurs et les situations qui nécessitent un partage de données peuvent être fournies sur demande.

Nous concluons des contrats écrits avec eux préalablement et nous leur fournissons que les renseignements personnels nécessaires à l'exécution du mandat qui leur a été confié. Dans ces situations, nous nous engageons à ce que les principes énoncés dans cette politique soient respectés, et ces fournisseurs de services sont tenus d'utiliser les Renseignements personnels selon nos directives et uniquement pour les fins pour lesquelles ils ont été fournis. Lorsque leur utilisation n'est plus nécessaire, nous leur demandons de détruire ces données de manière appropriée.

4.3.2 Conformité à la législation, réponse aux demandes légales, prévention des préjudices et protection des droits¹¹

Nous pouvons communiquer vos Renseignements personnels lorsque nous estimons qu'une telle divulgation est autorisée, nécessaire ou appropriée, notamment :

- pour répondre aux demandes des autorités publiques et gouvernementales;

⁹Commission d'accès à l'information (2022), Vers la conformité à la Loi sur le privé, Politique de confidentialité, modèle, p.7

¹⁰Commission d'accès à l'information (2022), Vers la conformité à la Loi sur le privé, Politique de confidentialité, modèle, p.7

¹¹Idem, p.8

- pour protéger nos activités;
- pour nous conformer à des procédures judiciaires;
- pour nous permettre de mettre en œuvre les recours disponibles ou de limiter les dommages que nous pourrions subir;
- pour nous conformer aux lois en vigueur qui sont applicables.

4.3.3 Transaction commerciale¹²

Nous pouvons partager, transférer ou communiquer, en stricte conformité avec la présente Politique, vos Renseignements personnels en cas de fusion, de transfert, ou de cession, en tout ou en partie, de l'Organisation ou de nos actifs (par exemple, à la suite d'une fusion, d'une consolidation, d'une réorganisation) ou autre transaction commerciale. Dans ce cas, nous vous informerons avant que vos Renseignements personnels ne soient transférés et ne soient régis par une autre politique de confidentialité.

4.3.4 Consentement¹³

- Dans la mesure du possible, l'Organisation obtient directement auprès de la personne concernée son consentement à ce que nous recueillons, utilisons et communiquons ses Renseignements personnels (Annexe A). Si la personne auprès de laquelle des renseignements personnels est mineure, le consentement doit être donné par son parent ou son tuteur.
- Si vous nous fournissez des Renseignements personnels au sujet d'autres personnes, vous devez vous assurer de les avoir dûment avisées que vous nous fournissez leurs renseignements en plus d'avoir obtenu leur consentement à une telle communication.
- Nous solliciterons votre consentement explicite avant d'utiliser ou de communiquer vos Renseignements personnels à d'autres fins que celles énoncées aux présentes.

4.3.5 Conservation des Renseignements personnels¹⁴

- Sous réserve des lois applicables, nous conservons vos Renseignements personnels uniquement le temps nécessaire à la réalisation des fins pour lesquelles ces renseignements ont été recueillis, à moins que vous ne consentiez à ce que vos Renseignements personnels soient utilisés ou traités à une autre fin.
- Lorsque la finalité pour laquelle un renseignement a été collecté est accompli, nous procédons à la destruction ou l'anonymisation de ce renseignement, conformément à la législation applicable.
- Il est possible d'obtenir plus d'informations sur les périodes de conservation des Renseignements personnels, en contactant notre Responsable de la protection des renseignements personnels, voir l'article 1.2 de la présente politique.

¹²Idem, p.9

¹³Idem, p.9

¹⁴Commission d'accès à l'information (2022), Vers la conformité à la Loi sur le privé, Politique de confidentialité, modèle, p.9

4.4. Renseignements personnels de nature sensibles¹⁵

Il est peu probable, mais n'est pas impossible, que dans certaines circonstances nous ayons besoin de recueillir des Renseignements personnels considérés comme étant de nature sensible, tels que des données de santé. Le CAB-RN ne recueillera que ceux qui sont strictement nécessaires pour nos activités. Soyez assurés que préalablement nous nous assurerons d'avoir votre consentement explicite pour ce faire, comme il est requis par la loi.

5. LES DROITS¹⁶

5.1 Vous pouvez exercer les droits énoncés ci-dessous, par avis écrit au Responsable de la protection des renseignements personnels :

- vous avez le droit d'être informé des Renseignements personnels que nous détenons à votre sujet et de demander une copie papier des documents contenant ces Renseignements personnels, sous réserve des exceptions prévues par la loi applicable;
- vous avez le droit de faire rectifier, modifier et mettre à jour les Renseignements personnels que nous détenons à votre sujet s'ils sont incomplets, équivoques, périmés ou inexacts;
- vous avez le droit de rectifier ou modifier votre consentement à ce que le CAB-RN recueille, utilise, communique ou conserve vos Renseignements personnels en tout temps, sous réserve des restrictions légales et contractuelles applicables;
- vous avez le droit de nous demander de cesser de diffuser vos Renseignements personnels et de désindexer tout lien rattaché à votre nom qui donne accès à ces renseignements si cette diffusion contrevient à la loi ou à une ordonnance judiciaire;
- vous avez le droit de porter plainte auprès de la Commission d'accès à l'information, sous réserve des conditions prévues à la loi applicable.

5.2 Afin de donner suite à votre demande, il peut vous être demandé de fournir un document d'identification approprié ou de vous identifier autrement.

5.3 Nous vous encourageons à maintenir vos renseignements personnels à jour afin que nous ayons un portrait exact de votre situation et ainsi pouvoir prendre les meilleures décisions relatives aux services à vous offrir.

6. TÉMOINS DE CONNEXION ET AUTRES TECHNOLOGIES DE SUIVI¹⁷

Nous utilisons des témoins de connexion et autres technologies similaires (Cookies) pour nous aider à opérer, protéger et optimiser le Site web et les services que nous offrons. Les Cookies sont de petits fichiers texte qui sont stockés sur votre appareil ou sur votre navigateur. Ils permettent de recueillir certaines informations lors de votre visite sur notre Site web, dont votre langue de préférence, le type et la version de votre navigateur, le type d'appareil que vous utilisez et l'identifiant unique de votre appareil.

¹⁵Idem p.9

¹⁶Idem, p.10

¹⁷Commission d'accès à l'information (2022), Vers la conformité à la Loi sur le privé, Politique de confidentialité, modèle, p.11

Si certains des Cookies que nous utilisons sont supprimés après la fin de la session de votre navigateur, d'autres Cookies sont conservés sur votre appareil ou votre navigateur afin de nous permettent de reconnaître votre navigateur lors de votre prochaine visite sur notre Site web.

Les données recueillies par l'intermédiaire de ces Cookies n'ont pas pour objet de vous identifier. Ils permettent notamment de garantir le fonctionnement du Site web, d'améliorer l'expérience de navigation des utilisateurs et fournissent certaines données qui nous permettent de mieux comprendre l'utilisation et les interactions qui ont lieu sur notre Site web. Les Cookies ne causent aucun dommage à votre appareil et ne peuvent être utilisés pour extraire vos Renseignements personnels.

Une politique concernant la protection des données recueillies par l'intermédiaire des témoins de connexions (Cookies) est présente au sein de l'organisme et peut être obtenue sur demande.

7. MESURES DE SÉCURITÉ

7.1. Sécurité des renseignements¹⁸

Le CAB-RN a mis en place des mesures de sécurité physiques, technologiques et organisationnelles visant à protéger adéquatement la confidentialité et la sécurité de vos Renseignements personnels contre la perte, le vol ou tout accès, divulgation, reproduction, communication, utilisation, modification non autorisée. Ces mesures comprennent le cryptage, le contrôle d'accès, la séparation des tâches, et autres.

Parmi les diverses mesures mises en place :

- Notre Site web est doté d'un Protocole SSL (Secure Sockets Layer) qui assure une connexion sécurisée entre votre appareil et notre serveur;
- Les employés de l'Organisation ont pris connaissance de la présente Politique et ont pris l'engagement de s'y conformer et de respecter le caractère confidentiel des Renseignements personnels concernant nos clients potentiels et existants. De plus, chaque employé s'engage à suivre et respecter une politique de gouvernance des données applicable à l'ensemble du personnel de l'Organisation;
- Un système d'authentification double est présent au sein de l'organisme;
- L'Organisation a mis en place des mesures d'accès aux Renseignements personnels qui limite l'accès uniquement aux personnes qui ont une raison valable pour consulter, traiter, communiquer ou autrement utiliser vos renseignements;
- Les sous-traitants et les tiers qui font affaire avec l'Organisation et avec qui nous devons parfois communiquer vos Renseignements personnels se sont préalablement engagés à protéger la confidentialité et le caractère privé de ces renseignements;
- Lorsque la finalité pour laquelle vos Renseignements personnels ont été collectés est satisfaite et que nous n'avons plus besoin de les conserver, l'Organisation procède à la destruction ou anonymisation de ces données, sous réserve des lois applicables.

¹⁸Idem, p.11

7.2. Responsabilité de l'utilisateur de services¹⁹

7.2.1 Toute personne qui achemine des renseignements au CAB-RN en plus d'être responsable de leur exactitude est responsable du maintien de la confidentialité de ses renseignements. L'organisme ne peut être tenu responsable d'un usage non autorisé par cet utilisateur.

7.2.2 Toute personne qui achemine des renseignements au CAB-RN doit également s'assurer que le système ou l'équipement avec lequel il transmet ou reçoit de l'information du CAB-RN est suffisamment sécuritaire et faire preuve de vigilance. Le CAB-RN ne peut être tenu responsable d'un accès non autorisé à des renseignements découlant d'une négligence ou des vulnérabilités présentes sur l'équipement ou le système de l'utilisateur.

7.2.3 Dans l'éventualité où la confidentialité de ses renseignements venait à être compromise ou son identité usurpée, l'utilisateur est tenu d'en aviser le CAB-RN le plus rapidement possible, en contactant le Responsable à la protection des renseignements personnels immédiatement.

7.3. Lien avec d'autres sites Internet²⁰

7.3.1 Le site Internet du CAB-RN propose des hyperliens vers d'autres sites Internet. Les renseignements échangés sur ces sites ne sont pas assujettis à la présente politique, mais à celle du site externe. Le CAB-RN n'est pas responsable du contenu de ces sites et ne peut être tenu responsable des dommages, de quelque nature qu'ils soient, découlant de la navigation ou de l'utilisation de ces sites.

8. INCIDENTS DE CONFIDENTIALITÉ²¹

8.1 Un incident de confidentialité correspond à un accès non autorisé par la loi à un renseignement personnel, à son utilisation ou à sa communication, de même que sa perte ou toute autre forme d'atteinte à sa protection.

8.2 Si le CAB-RN a des motifs de croire qu'un incident de confidentialité impliquant un renseignement personnel qu'il détient s'est produit, l'organisme doit prendre les mesures raisonnables pour diminuer les risques qu'un préjudice soit causé ou éviter que de nouveaux incidents de même nature ne se produisent.

8.3 Le CAB-RN procède à l'évaluation du préjudice et en avise la Commission d'accès à l'information, s'il y a lieu.

8.4 Le CAB-RN doit tenir un registre des incidents de confidentialité (Annexe B) et, sur demande de la Commission d'accès à l'information, lui en transmettre une copie.

8.5 Les renseignements contenus au registre des incidents de confidentialité doivent être tenus à jour et conservés pendant une période minimale de cinq (5) ans après la date ou la période au cours de laquelle le CAB-RN a pris connaissance de l'incident.

¹⁹Convergence action bénévole (2023), Modèle de Politique sur l'accès aux documents et la protection des renseignements personnels.

²⁰Convergence action bénévole (2023), Modèle de Politique sur l'accès aux documents et la protection des renseignements personnels.

²¹Idem

9. UTILISATION OU COMMUNICATION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS À DES FINS D'ÉTUDE, DE RECHERCHE OU DE PRODUCTION STATISTIQUE²²

9.1 Le CAB-RN peut utiliser des renseignements dépersonnalisés à des fins d'étude, de recherche ou de production statistique dans le but :

- D'évaluer la performance ou de mesurer la qualité de ses services dans une perspective d'amélioration continue;
- De servir l'intérêt public, par exemple en menant une recherche sur un sujet précis en lien avec sa mission afin d'élaborer un nouveau programme ou service. L'étude, la recherche ou la production de statistiques doit porter sur la mission ou les programmes d'un organisme public.

9.2 Le CAB-RN, lorsqu'il utilise des renseignements dépersonnalisés, prend des mesures raisonnables afin de limiter les risques que quiconque puisse identifier une personne.

9.3 La personne ou l'organisme qui souhaite utiliser des renseignements personnels à des fins d'étude, de recherche ou de statistiques doit :

- Faire sa demande par écrit;
- Joindre à sa demande une présentation détaillée des activités d'étude, de recherche ou de production statistique;
- Exposer les motifs pouvant soutenir que les critères mentionnés à l'article 4.1.3 sont remplis;
- Mentionner toutes les personnes et tous les organismes à qui il fait une demande similaire aux fins de la même étude, recherche ou production statistiques;
- Le cas échéant, décrire les différentes technologies qui seront utilisées pour effectuer le traitement des renseignements;
- Le cas échéant, transmettre la décision documentée d'un comité d'éthique de la recherche relative à cette étude, recherche ou production de statistiques.

9.4 Le CAB-RN, lorsqu'il communique des renseignements personnels conformément à l'article 4.1, doit préalablement conclure une entente avec la personne ou l'organisme à qui il les transmet.

9.5 Le CAB-RN doit inscrire dans un registre toute communication de renseignements personnels visés par cette entente.

10. RÉVISION DE LA POLITIQUE

La politique en matière de gouvernance concernant la confidentialité des renseignements personnels sera revue à tous les cinq ans en fonction des changements survenus dans le cadre légal et au sein de l'organisation.

De plus, nous nous réservons le droit de modifier la présente Politique à tout moment conformément à la législation applicable. En cas de modification, nous publierons la version

²²Idem

révisée de la Politique de confidentialité et actualiserons la date de mise à jour de celle-ci. Nous vous en informerons également par courriel au minimum trente (30) jours avant la date d'entrée en vigueur de la nouvelle version de notre Politique. Si vous n'approuvez pas les nouvelles conditions de la Politique de confidentialité, nous vous invitons à ne plus utiliser notre Site web et nos services. Si vous choisissez de continuer d'utiliser notre Site web ou nos services après l'entrée en vigueur de la nouvelle version de notre Politique, votre utilisation de notre Site web et nos services sera alors régie par cette nouvelle version de la Politique²³.

11. LIMITATION DE LA RESPONSABILITÉ²⁴

L'Organisation s'engage à prendre tous les moyens raisonnables afin d'assurer un niveau de confidentialité et de sécurité des Renseignements personnels conforme aux standards technologiques adéquats compte tenu de son secteur d'activité.

Malgré ce qui précède, vous déclarez comprendre et reconnaître qu'aucun système informatique n'offre une sécurité absolue et qu'une part de risque est toujours présente lorsque l'on transmet des Renseignements personnels sur le réseau public qu'est l'internet.

Vous acceptez ainsi que l'Organisation ne puisse être tenue responsable de toute violation de confidentialité, partage, virus, perte, vol, utilisation abusive ou altération des Renseignements personnels transmis ou hébergés sur ces systèmes ou ceux d'un tiers. Vous déclarez également renoncer à toute réclamation à cet égard, sauf en cas de négligence grave ou de faute intentionnelle de la part de l'Organisation. En conséquence, vous acceptez de dégager l'Organisation et des dirigeants, administrateurs, personnes liées et partenaires commerciaux de toute responsabilité pour tout dommage de quelque nature que ce soit, qu'il soit direct ou indirect, accessoire, spécial ou consécutif en rapport avec l'utilisation de vos Renseignements personnels.

Dans le cas d'une violation de la confidentialité ou de la sécurité de vos Renseignements personnels qui présente un risque élevé pour vos droits et votre liberté, cette violation vous sera notifiée dès que possible, et l'Organisation prendra alors les mesures nécessaires pour préserver la confidentialité et la sécurité de vos Renseignements personnels.

12. PUBLICATION DE CONTENU PAR L'UTILISATEUR²⁵

L'utilisateur du Site web a la possibilité, via son compte d'utilisateur, d'émettre des commentaires et d'autres informations qu'il ou qu'elle désire. Nous vous rappelons que l'Organisation ne peut être tenue responsable pour la teneur de vos propos, de même que les conséquences qui peuvent en découler. Nous vous déconseillons fortement de publier tout Renseignement personnel vous concernant sur notre Site web afin d'assurer la protection de vos données personnelles.

13. COMMUNIQUEZ AVEC NOUS

Toute question, commentaire, demande ou préoccupation concernant la présente Politique de confidentialité doit être transmise à notre Responsable de la protection des renseignements personnels aux coordonnées prévues à l'article 1.2 de la présente Politique.

²³Commission d'accès à l'information (2022), Vers la conformité à la Loi sur le privé, Politique de confidentialité, modèle, p.12

²⁴Commission d'accès à l'information (2022), Vers la conformité à la Loi sur le privé, Politique de confidentialité, modèle, p.13

²⁵Commission d'accès à l'information (2022), Vers la conformité à la Loi sur le privé, Politique de confidentialité, modèle, p.13

ANNEXE A - AUTORISATION VISANT LA CONSTITUTION D'UN DOSSIER CLIENT ET DE LA COMMUNICATION PAR COURRIEL²⁶

J'autorise le Centre d'action bénévole de Rouyn-Noranda (CAB-RN) à créer un dossier client à mon sujet et à le maintenir à jour.

J'autorise également les représentants et les employés du CAB-RN à recueillir des renseignements personnels à mon sujet aux fins suivantes : pour offrir le service demandé, pour l'exercice de ses attributions ou de celles d'une organisation avec laquelle il collabore pour la prestation de services ou pour la réalisation d'une mission commune, pour la mise en œuvre d'un programme dont il a la gestion ou de celui d'une organisation avec laquelle il collabore pour la prestation de services pour la réalisation d'une mission commune.

J'autorise l'utilisation du courriel comme mode de transmission des renseignements et de communications pour la création et la gestion d'un dossier client.

Les renseignements personnels contenus à mon dossier peuvent être communiqués aux employés, aux personnes autorisées par la loi ainsi qu'aux personnes ayant obtenu mon accord.

A tout moment, je peux demander au responsable de la protection des renseignements personnels du CAB-RN d'avoir accès aux informations contenues dans mon dossier.

A tout moment, je peux révoquer cette autorisation par avis écrit au responsable de la protection des renseignements personnels. Cette autorisation est valide jusqu'à sa révocation.

Nom : _____

Signature : _____

Date : _____

²⁶Convergence action bénévole (2023). Modèle de Politique sur l'accès aux documents et la protection des renseignements personnels.

ANNEXE B - REGISTRE DES INCIDENTS DE CONFIDENTIALITÉ²⁷

Numéro de l'incident :	
Nombre de personnes concernées par l'incident :	
Renseignements visés par l'incident :	
Circonstances de l'incident :	
Date ou période de l'incident :	
Date ou période de la prise de connaissance de l'incident :	
Risque qu'un préjudice sérieux soit causé :	☐ Oui ☐ Non
Décrire les éléments qui amènent l'organisation à conclure qu'il existe ou non un risque qu'un préjudice sérieux soit causé aux personnes concernées :	
Transmission des avis à la Commission d'accès à l'information et aux personnes concernées : Date de l'avis à la Commission d'accès à l'information : Date (s) de l'avis aux personnes concernées : Avis public : ☐ Oui ☐ Non	
Description des mesures prises par l'organisation :	
Signature :	Date :

²⁷Convergence action bénévole (2023). Modèle de politique sur l'accès aux documents et la protection des renseignements personnels.